

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Commandement des réserves
de la gendarmerie nationale

Arrêté du 30 décembre 2019 portant admission dans la réserve de la gendarmerie

NOR : INTJ1937754A

Le ministre de l'intérieur,

Vu le code de la défense, notamment son article R. 4211-3,

Arrête :

Article 1^{er}

M. Marc, Durand, François TIBERI est admis à sa demande, pour compter du 16 janvier 2020, dans la réserve opérationnelle de la région de gendarmerie de Bourgogne-Franche-Comté, groupement de gendarmerie départementale de la Côte-d'Or, avec son grade et son ancienneté de grade.

Article 2

Cet ancien lieutenant de réserve de l'armée de terre sera rattaché au corps des officiers de gendarmerie de réserve.

Article 3

Le directeur général de la gendarmerie nationale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 30 décembre 2019.

Pour le ministre et par délégation :

*Le général de division,
commandant et délégué aux réserves
de la gendarmerie nationale, secrétaire général
de la réserve citoyenne de défense et de sécurité,
O. KIM*